

LA LIBERTÉ

Macis animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causam servitis hujus apostolicae cathedrae doctrinis innixi. (Bref de Pie IX à la Liberté.)

O. I. X. M. V. X.

Libenter etiam perspeximus vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhaerere que ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la Liberté.)

ABONNEMENTS

	SUISSE	ÉTRANGER
Un an	12 Fr.	25 Fr.
Six mois	6 50	13
Trois mois	4	7

Bulletin politique

Allemagne et Russie. — Le *Journal de Genève* a reçu exactement la même impression que nous de la *primeur* servie au monde politique par M^{re} Adam. Il doute de l'authenticité de ce rapport secret, et il ajoute « qu'il n'était pas très difficile à une plume exercée de reprendre les arguments qui ont couru la presse cet hiver, « pour les faire servir à la rédaction du document que l'on nous offre. »

La rédactrice en chef de la *Nouvelle Revue* a bien pu faire cela aidée de l'historien Coquelin, grand homme d'Etat à ses heures et digne collaborateur de Gambetta.

La monarchie subalpine. — Tout n'est pas rose pour le chef de cette monarchie-là. Le signor Crispi ne veut-il pas oblier son roi Humbert à visiter ses bons peuples du pays des Romagnes, qui ne lui appartiennent pas plus que ceux des trois quarts de l'Italie! Ces peuples, soustraits au gouvernement du Pape par les Sociétés secrètes, ont pris la Révolution au sérieux et n'entendent pas accorder le moindre respect à un prince quelconque: aussi la démagogie de Bologne, Ravenne et Rimini prépare-t-elle une étrange réception au fils de Victor-Emmanuel, qui y va comme un roi qu'on fouette. Nous n'assisterons pas sans intérêt à l'entrée triomphale du dit roi dans ces bonnes villes.

Le jury en Autriche.... et ailleurs. — C'est une belle institution que celle du jury, qui faisait partie essentielle de l'organisation des anciennes communautés, rouge puissant de la forte société du moyen âge, avant que la centralisation moderne, issue du régime des légistes et du protestantisme, n'eût tout envahi. Depuis la Révolution, le jury n'est trop souvent que l'expression de notre société amoillie, empoisonnée de l'hérésie libérale qui a diminué toute vérité et fait perdre à tant de gens jusqu'à la notion distincte du bien et du mal; trop souvent le jury est moralement incapable absolument de rendre ce qui s'appelle la justice.

Quelle plus sanglante démonstration de la vérité que nous venons de dire que cette décision prise par le gouvernement autrichien de suspendre l'action du jury à Vienne et dans les principales villes de l'empire à l'égard des anarchistes, ainsi que nous en informons une dépêche de Vienne que nous en trouvera au *Courrier télégraphique*!

France. — Nous avons dit dès l'origine des triomphes du *brav' général* Boulanger que, n'étant presque rien par lui-même, il serait tenu de « faire vite » pour ne pas laisser brûler en vain le feu de paille de sa popularité. Diverses fausses manœuvres ont paru déjà porter une grave atteinte à son prestige; mais petit bonhomme vit encore, bien que ses adversaires enragés le déclarent mort tous les matins, et la preuve en

est dans le cri d'alarme que vient de laisser échapper le citoyen Ranc dans le *Mot d'ordre*, à propos des prochaines élections législatives dans les départements de la Somme et de la Charente-Inférieure.

Aussi bien le *brav' général* est un instrument trop utile à tous ceux qui haïssent à bon droit la République pour qu'ils le laissent mourir si tôt.

Si les évêques pouvaient parfois hésiter sur la ligne de conduite à suivre dans la vie civile, ils n'auraient qu'à lire le *Figaro* pour prendre le contre-pied des profonds articles élabourés par le rédacteur en chef de cette feuille scandaleuse entre toutes.

M. François Magnard ne s'avise-t-il pas aujourd'hui de critiquer la conduite de Mgr l'Evêque de Valence qui, ainsi que Mgr l'Evêque de Grenoble, a si bien su remettre à sa place le triste président Carnot!

LA FÊTE CENTRALE DES ÉTUDIANTS SUISSES

(Corresp. suisse au *Moniteur de Rome*.)

La ville de Fribourg s'appête à recevoir bientôt les Etudiants catholiques de la Suisse qui y vont célébrer leur assemblée générale annuelle.

Cette association est par son organisation puissante et son ancienneté, une force avec laquelle les adversaires du catholicisme doivent compter en Suisse. Plusieurs évêques et la plus grande partie des magistrats catholiques en font partie; elle a des sections non seulement dans les principales villes de la Suisse mais encore à l'étranger, à Munich, à Innsbruck, à Wurzburg, à Turin, etc. Les jeunes gens ainsi groupés ne craignent pas d'affirmer hautement dans les milieux universitaires les plus hostiles leurs convictions. Détail curieux à noter, l'association est composée d'étudiants allemands, français, italiens, et ces éléments pourtant si disparates vivent dans une union de plus en plus parfaite, tant il est vrai de dire que les principes catholiques sont le meilleur ciment de la fraternité.

Cette fête commencera le 20 août prochain et durera jusqu'au 24 du même mois. Elle aura, cette année, une importance particulière, car on y jettera les bases d'une association internationale des Sociétés catholiques de jeunes gens en Europe.

Il existe un peu partout à l'heure actuelle, en Allemagne, en France, en Italie, en Autriche, en Belgique, etc., des associations de jeunes gens catholiques nombreuses et florissantes qui n'ont entre elles que fort peu de relations et cependant à notre époque où les différentes fractions de l'armée du mal savent à tout propos franchir ces lignes idéales qui sont les frontières pour se concerter, il serait désirable que celles du bien fissent de même et se fortifient ensemble par

l'émulation. Pour obvier aux inconvénients qui naissent de l'énorme différence des sociétés entre elles, différences qui viennent de la variété des langues, des usages, etc., on se contentera tout d'abord de créer un bureau international qui servirait de centre aux associations, facilitant leurs communications entre elles. La Suisse déjà choisie pour être le siège de la plupart des bureaux internationaux deviendra probablement celui de cette nouvelle institution.

Nous pouvons ajouter que ce projet sur lequel nous ne pouvons autrement insister ici, a déjà reçu de nombreuses adhésions; plusieurs sommités catholiques, entre autres, M. le comte Albert de Mun et Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et de Genève, s'intéressent vivement à sa réussite.

S. Em. le cardinal Rampolla vient de transmettre au président général de la Société des Etudiants suisses, M. le baron de Montenach, Camérier secret, les paternels encouragements et les bénédictions du Souverain-Pontife.

Je me permets d'attirer l'attention de ceux de vos lecteurs qui s'intéressent plus spécialement aux diverses manifestations de l'esprit catholique à notre époque sur ce qui va se passer à Fribourg.

Pour terminer, je ferais remarquer combien sont curieuses les fêtes de la Suisse auxquelles prennent part non seulement la population tout entière, mais encore le clergé et les autorités civiles. Tout ce monde se coudoie; les règles du respect hiérarchique tombent en désuétude et les cœurs remplis d'une même allégresse ne battent plus que pour l'Eglise et la patrie suisse. Qu'un tel spectacle est rare à notre époque!

Confédération

Les inondations en Suisse. — Comme il fallait s'y attendre, les pluies continuelles dont nous sommes gratifiés ont enflé démesurément les cours d'eau de notre pays. On signale déjà quelques inondations partielles, mais jusqu'ici le mal n'est heureusement pas grand.

Dans les environs d'Altendorf (Uri), la Reuss et le sauvage torrent de la Schächen ont envahi leurs rives et ont causé quelques dégâts. Les communications ont même été interrompues pendant une heure ou deux, mais elles ont été rapidement rétablies. L'eau reste stationnaire.

On annonce de Reineck (St Gall) que le niveau du Rhin s'est élevé très rapidement. Le fleuve coule à pleins bords et ses flots attendront bientôt la crête des digues. A Reineck même, les caves sont pleines d'eau. Aux environs, un grand nombre d'arbres surchargés de fruits ont été emportés par le courant.

A Bâle, le Rhin est très haut et il charrie une quantité énorme de branches et de troncs qu'il a arrachés à ses rives.

L'encaissement des trésors s'élève à 346,123,367 dollars.

Amiens, 3 août.

Une grève générale vient d'éclater sur les chantiers du tunnel de Brage-en-Lainois. Les ouvriers sont calmes; ils demandent le renvoi des Italiens et paraissent disposés à intimider ceux qui veulent continuer à travailler. Jusqu'ici l'ordre n'a pas été troublé.

Bruxelles, 3 août.

Le lieutenant Wiesmann, explorateur de l'Afrique centrale, est arrivé le 1^{er} août à Bruxelles. Il s'est rendu hier chez le roi; il a entretenu Sa Majesté des projets d'expédition allemande au secours d'Emin Pacha.

Washington, 3 août.

La dette publique a diminué pendant le mois dernier de 4,137,248 dollars.

Vienne, 3 août.

On assure que les Bulgares, sans tenir compte des observations de la Grèce et de l'Autriche, qui craignent de compromettre la vie des prisonniers, vont poursuivre immédiatement les brigands.

Rome, 3 août.

M. Crispi a reçu la réponse de M. Goblet à la note italienne concernant Massouah.

La réponse est beaucoup plus diplomatique que la note de M. Crispi. Elle n'est pas de nature à aigrir les rapports entre les deux pays.

New-York, 3 août.

M. Blaine doit arriver le 8 de ce mois. M. Blaine se propose de parcourir les Etats-Unis et de prononcer des discours.

La ligne du Brünig, entre Brienz et Melringen, a été endommagée par les eaux de l'Aar. Le service a été interrompu mercredi pendant toute la journée.

Enfin on nous signale que la circulation des trains sur la ligne du Mont Cenis a été interrompue par suite des inondations qui se sont produites dans la Maurienne (Savoie), près de la station de St-Michel.

La tuberculose. — Le congrès réuni à Paris pour l'étude de la tuberculose a terminé ses séances et s'est ajourné à deux ans. Avant de se séparer, il a voté à l'unanimité les résolutions suivantes qui intéresseront le public suisse:

I
Il y a lieu de placer dans les attributions du conseil d'hygiène toutes les questions relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques, y compris celles qui ne semblent pas, quant à présent, transmissibles à l'homme. A la vaccination, la morve, la rage, le charbon, la tuberculose, pourront, en effet, s'ajouter plus tard d'autres maladies infectieuses communes exigeant une protection commune.

II
Il y a lieu de poursuivre par tous les moyens possibles, y compris l'indemnisation des intéressés, l'application générale du principe de la saisie et de la destruction totale pour toutes les viandes provenant d'animaux tuberculeux, quelle que soit la gravité des lésions spécifiques trouvées dans ces animaux.

III
Il y a lieu de rédiger des instructions simples qu'on répandra à profusion dans les villes et dans les campagnes, et dans lesquelles on indiquerait les moyens à employer pour se mettre à l'abri des dangers d'infection tuberculeuse par l'alimentation, particulièrement avec le lait, et pour détruire les germes virulents contenus dans le linge, la literie, etc.

IV
Il y a lieu de soumettre à une surveillance spéciale les vacheries destinées à la production industrielle du lait, pour s'assurer que les vaches ne sont pas atteintes de maladies contagieuses susceptibles de se communiquer à l'homme.

Le congrès émet: 1^o le vœu que la tuberculose soit inscrite dans les lois qui donnent lieu à l'application des mesures sanitaires dans les pays étrangers;

2^o le vœu que le prochain congrès porte à son ordre du jour la question de l'hospitalisation.

NOUVELLES DES CANTONS

Correction de rivière. — Le plus destructeur de tous les torrents de montagne de l'Oberland bernois, le Lombach, doit être très prochainement l'objet d'une correction complète. M. Rohr, directeur des travaux publics, décédé maintenant, avait approuvé le crédit nécessaire pour l'exécution des levés de plans, et le département fédéral des travaux avait envoyé sur les lieux M. de Salls pour examiner, de concert avec les autorités locales, tout le parcours de ce torrent. M. l'ingénieur Anderfuhren, d'Interlaken, a depuis lors procédé sans retard aux levés et maintenant cette affaire est assez avancée pour que la demande de subvention nécessaire, avec les plans et devis, puisse être très prochainement transmise au conseil d'Etat bernois, pour être communiquée par celui-ci, d'une part au Grand Conseil, de l'autre aux autorités fédérales.

Dernières dépêches

Londres, 3 août.

L'office Reuter est autorisé à déclarer dénué de tout fondement le bruit d'après lequel la reine Victoria irait à Baden-Baden en automne où elle aurait une entrevue avec l'empereur Guillaume II.

Londres, 3 août.

La Chambre des Communes a clos à 1 heure du matin la discussion du bill concernant l'enquête sur la conduite des parnellistes.

Tous les articles du bill ont ensuite été adoptés.

Cologne, 3 août.

La *Gazette de Cologne* reconnaît l'authenticité du rapport secret de Bismark sur le projet de mariage du prince Henri de Battenberg avec la princesse Victoria,

Les démocrates ont invité leur candidat à la présidence à venir à New-York, où il manifesterait en sa faveur.

La commission d'immigration continue son enquête.

Washington, 3 août.

Le Sénat a décidé en principe la constitution d'une commission chargée d'étudier les rapports commerciaux entre les Etats-Unis et le Canada, d'examiner si les traités internationaux ont été observés par les possessions britanniques à l'égard de l'Union, et enfin de se livrer à une enquête sur le caractère des réclamations des citoyens américains établis dans ces possessions et qui se plaignent de ce que certains de leurs droits ne sont pas respectés.

Débordement. (Corresp. du Valais). — Une pluie d'orage s'est abattue sur la contrée du Simplon, entre le Val d'Anniviers et la Furka, dans la nuit de mardi à mercredi dernier. Le 1^{er} août, au matin, le Rhône a fait une large brèche, entre le pont de Granges et Saint-Léonard. Les trains ont été interceptés pendant toute la journée de mercredi. Le transbordement se faisait sur les rails, mais au moyen de wagonnets, la locomotive n'aurait pas pu s'aventurer sur la ligne.

Judi matin, la circulation régulière a été rétablie.

Nous n'avons pas appris qu'il y ait eu des dégâts ailleurs; mais le fleuve étant très élevé, tous les bas fonds ont été transformés en marais par l'infiltration des eaux, et même en véritables lacs. Espérons qu'il n'y aura pas d'autres suites fâcheuses.

Orgue. (Corresp. de Neuchâtel). — L'orgue de l'église du Landeron était depuis longtemps dans un fort mauvais état.

Le conseil communal ayant décidé la réparation, appela pour ce travail M. Péan-Cognoz, facteur d'orgues à Vevey qui s'était distingué déjà par la réparation de l'orgue de la paroisse catholique de Neuchâtel. D'après la convention, le travail devait être fait pour le prix de 2,800 fr.

L'expertise fut faite très minutieusement par MM. Pecher et Schneeberger de Bienne. Les experts, après avoir constaté que M. Péan avait non seulement exécuté le travail d'après la convention, mais apporté encore d'heureuses innovations et de notables changements qui n'étaient pas prévus, n'hésitèrent pas à déclarer par écrit leur entière satisfaction et à proposer au conseil communal d'accorder au facteur une bonification de 200 fr., en disant qu'en proposant cette augmentation, ils ne font que céder à un sentiment de justice.

Se rapport très complet de MM. les experts rend un hommage bien mérité au travail réussi de M. Péan-Cognoz.

CORRESPONDANCE SCOLAIRE

Conférence des experts pédagogiques à Zurich

Ainsi que vous l'avez annoncé, les experts pédagogiques se sont réunis cette année à Zurich pour s'occuper, selon l'usage et le règlement, de questions relatives aux prochains examens annuels des recrues, comme disent les Suisses.

Inutile de revenir sur l'ordre du jour des séances, que vous avez du reste déjà publié. Et puis, nous savons fort bien que ces affaires d'école n'intéressent que médiocrement une certaine catégorie de lecteurs, qui trouvent, comme M. Jourdain de Molière, qu'il y a trop de tintamarre, trop de brouillamini par là dedans! Et voilà pourquoi, à moins de tomber dans des redites inutiles et fastidieuses, nous ne reviendrons pas sur des points déjà discutés et déjà reproduits dans votre journal.

Le Tit. Département militaire fédéral avait soumis à la délibération des experts la question des dispenses à accorder aux porteurs de brevets d'instituteurs ou de diplômés de bacheliers. Après une discussion assez approfondie, il a été décidé que les porteurs des pièces officielles précitées seraient dispensés de l'examen de lecture et de calcul mental. Les épreuves écrites sur le français, le calcul et les connaissances civiques sont maintenues. En outre, tout recrutaible qui présentera une composition tout à fait correcte tant au point de vue du fond que sous celui de la forme et qui aura une très bonne lecture courante, sera dispensé du compte rendu de sa lecture.

Une longue discussion est de nouveau intervenue au sujet de l'examen écrit qui remplacerait la même épreuve d'histoire, de géographie et d'instruction civique. Selon les uns — le plus petit nombre — il y aurait, par un examen écrit, davantage d'homogénéité dans la manière de procéder par les différents examinateurs et, tout naturellement, les appréciations sur la valeur de ces sortes d'épreuves seraient plus uniformes, plus équitables et toujours plus faciles à contrôler plus tard, comme c'est d'ailleurs le cas pour tout travail écrit.

Par contre, selon d'autres, et c'est le plus grand nombre, les examens écrits seraient, avant tout, excessivement longs; puis les jeunes gens peu doués ou peu instruits — ceux qui dans la règle obtiennent les plus faibles notes — seraient trop souvent dans l'impossibilité de répondre, même aux questions les plus élémentaires pour l'obtention de la note minimum 4. Au surplus, il existe à l'usage des examinateurs, un programme-guide qui renferme des développements progressifs suffisants sur les matières de cet examen.

Bref, après avoir tourné et retourné la question, il a été décidé que chaque expert préparerait dans la huitaine cinq séries de questions graduées correspondant chacune aux notes à obtenir. L'ensemble de ces questions sera ensuite soumis à l'examen d'une commission; si, toutefois, le Département militaire fédéral approuve la décision prise à cet égard. Dans l'affirmative, chaque examinateur fera subir quelques examens écrits, mais à titre d'essai seulement et afin de comparer les succès obtenus avec les épreuves orales, qui seront conservées intégralement comme par le passé.

Les morceaux de lecture, les sujets de composition et les différents problèmes de calcul oral et écrit ont aussi passé par le creuset d'une discussion longue et parfois assez minutieuse. Quoi qu'il en soit, ces différents thèmes de français et de calcul nous ont paru bien choisis, et il faut croire que l'on ne les taxera pas d'exagération, comme cela a pu être quelquefois le cas.

En terminant, nous formons les meilleurs vœux afin que nos jeunes gens qui vont se présenter aux prochains examens des recrues, se préparent à nouveau pour subir honorablement les nouvelles épreuves fédérales. Succès oblige: voilà pourquoi il convient que notre canton de Fribourg conserve le rang occupé l'année dernière dans la statistique sur les examens fédéraux.

Etranger

Courrier télégraphique

Londres, 2 août. — Les quartiers orientaux de Londres, où se trouvent les docks et qui sont habités essentiellement par les classes pauvres de la population, sont sous l'eau. La misère est profonde.

M. de Giers est attendu à Franzensbad et M. Crispi à Carlsbad, et il est probable que le comte Kalnoy sera, comme les années précédentes, l'hôte de M. de Bismark à Kissingen.

Rome, 2 août. — Les cléricaux, battus dans les élections municipales, ont provoqué des troubles dans la commune de Ponza d'Arcinazzo, province de Rome. Les carabinieri appelés pour rétablir l'ordre ont été reçus par eux à coups de pierres et quelques-uns ont été blessés. Ils ont fait usage de leurs armes. Un des perturbateurs a été grièvement blessé; dix-huit arrestations ont été opérées. L'ordre est rétabli.

Le dimanche suivant, Ambroise et le détective, habillés en journalistes, se postèrent de bonne heure près de l'entrée du jardin, comme deux amis qui viennent de se rencontrer et causent ensemble.

Vers neuf heures, un monsieur répondant au signalement de Justin arriva, monté sur un tilbury qu'il conduisait lui-même, car il était seul.

Se retirerait-il le soir ou le lendemain? Le soir, à sept heures, les agents se retrouvaient au même endroit, l'œil fixé sur la porte du jardin.

Au détour du chemin, une voiture de louage attelée à un très bon cheval se tenait à leur disposition, cachée derrière une maisonnette.

Après une attente de plus de deux heures, la porte du jardin se rouvrit, le tilbury qui l'avait franchie le matin en sortit et s'élança rapidement vers l'intérieur de Jersey.

Les agents sautèrent aussitôt en voiture et donnèrent l'ordre au cocher de suivre de près le tilbury.

Il s'arrêtèrent quand le tilbury s'arrêta, ils entrèrent dans la maison deux minutes après l'entrée de celui qui le conduisait.

Les portiers, interrogés, n'avaient pas à cacher le nom de leur locataire. Ce locataire s'appela Drumond, de la maison de commerce Summer et Drumond, établie à New-York.

Ambroise nota ce premier point, qui lui parut d'une importance capitale.

Il retrouva, en effet, le nom de Drumond sur la liste des passagers de la Guyenne.

(Inutile de relever ici le style maçonnique de l'Agence officieuse.)

Vienne, 2 août. — La Wienerzeitung publie une ordonnance du ministère commun relative à la suspension de l'activité du jury, dans les affaires criminelles concernant les menées des anarchistes, pour les tribunaux du ressort de Vienne, Korneubourg, Wienenerstadt, Wels, Prague, Brüx, Jungbunzlau, Richtenbourg, Brünn, Olmütz, Neutitschein, Graz, Leoben et Klagenfurt, du 20 août 1888 au 31 juillet 1889.

Séville, 2 août. — Le dôme de la cathédrale de Séville s'est écroulé, entraînant dans sa ruine les voûtes de la nef. L'orgue a été détruit.

Paris, 2 août. — La grève des terrassiers est stationnaire. Une réunion à la salle Gaucher a voté un ordre du jour tendant à entraîner les garçons maçons. Toutefois ceux-ci ne paraissent pas disposés à adhérer à la grève.

La Justice dit qu'une réunion du comité boulangiste qui devait avoir lieu hier dans la soirée est renvoyée à aujourd'hui par suite d'une indisposition de M. Boulanger.

Le Temps explique qu'aucune véritable contestation commerciale n'est survenue entre la France et l'Autriche, mais que, pour prévenir le transit frauduleux de marchandises italiennes, les douanes françaises ont reçu l'ordre d'exiger des certificats d'origine garantis par un certain nombre de formalités rigoureuses.

Ces formalités ayant gêné le commerce direct de l'Autriche avec la France, le gouvernement autrichien a proposé à la France un certain nombre de modifications que la direction des douanes à Paris étudie actuellement. Le Temps ajoute qu'une solution ne saurait tarder pour le bien des deux pays.

La grève des terrassiers continue: dans la matinée, quelques bandes ont parcouru les quais pour décharger les tombereaux et jeter à l'eau les outils des ouvriers qui continuent de travailler.

La chambre syndicale des cochers vient de décider que tous ses adhérents quitteraient le travail demain matin.

La candidature Boulanger paraît définitivement posée dans la Somme, car des milliers de photographies du général ont été distribuées dans ce département.

Chronique générale

Guillaume II à Copenhague. — Des tiraillements se sont produits à l'occasion du voyage de l'empereur d'Allemagne à Copenhague.

Les commentaires de deux journaux conservateurs danois peu favorables à l'Allemagne ont été soumis à Guillaume II pendant son séjour à Stockholm. Ils ont irrité le souverain à tel point qu'il a modifié son plan primitif de rester trois jours à Copenhague et a décidé qu'il ne passerait pas une nuit sur le sol danois. Il n'a même consenti à rendre visite à Christian IX que par égards pour les exposants allemands à Copenhague.

Cette nouvelle, transmise de Stockholm au roi de Danemarck, lui a, dit-on à Berlin, causé un profond chagrin.

« C'est, aurait-il dit, la plus cruelle surprise de mon long règne; c'est pour moi un vrai désastre. Je le sens doublement, parce que je le dois à ceux de mes sujets que je considère comme les plus fidèles envers ma maison. »

Toutes les prières n'ont pu ébranler la résolution de Guillaume II.

Il paraît qu'au débarquement de l'empereur un groupe de Danois a essayé de siffler.

Mais le bruit a été couvert par les acclamations de la foule et l'incident a passé inaperçu.

La Russie et la triple alliance. — On considère, dans le monde politique, les attaques du Nord contre l'Italie et son premier ministre M. Crispi comme un symptôme fâcheux des dispositions du cabinet de Saint-Petersbourg, auquel la presse autrichienne prête (peut-être à tort) le dessein de dissoudre la célèbre triple alliance par son rapprochement de l'Allemagne en éliminant l'Italie.

En un mot, nos politiciens sont bien convaincus qu'on n'a rien pu dire ou faire durant l'entrevue à Saint-Petersbourg de favorable pour l'Autriche-Hongrie et l'Italie.

On mande de Berlin que, depuis l'entrevue des empereurs, les tracasseries des passeports et de la douane exercées avec un parti pris manifeste des deux côtés de la frontière russo-allemande, ont presque complètement cessé.

On conclut de ce fait que les rapports des deux empires, assez tendus au début de l'année, sont redevenus amicaux, et que l'ordre de se montrer courtois envers les voyageurs russes et allemands a été simultanément imposé par les gouvernements respectifs aux employés allemands et russes aux frontières.

Français en Allemagne. — La Post, de Berlin, reproduit la correspondance suivante, qui est adressée de Halle au Volksblatt de Berlin :

Au printemps dernier, un jeune Français, du nom de Bonnier, a ouvert, près la Faculté des lettres de notre Université, un cours de langue et de littérature françaises. Il avait lui-même suivi les cours de l'Université pendant deux semestres, et, l'hiver dernier, il avait pris le grade de docteur. Or, il y a à peu près quinze jours, M. de Gossler, ministre des cultes et de l'instruction publique, a donné l'ordre de faire cesser ces cours. La conduite de M. Bonnier n'a donné lieu à aucun reproche, son caractère est sans tache, ses capacités ne font doute pour personne; on ne croit donc pas que l'ordre qui lui a été donné puisse se justifier. Il est nécessaire de donner au public des éclaircissements sur cet incident.

Allemands et Russes. — Le Journal des Débats signale qu'un nouveau conflit vient d'éclater entre l'administration russe et la bourgeoisie allemande dans les provinces baltiques :

M. Schultz, maire de la ville de Pilten, en Courlande, ayant mal parlé de la Russie et du gouvernement impérial dans l'exercice de ses fonctions, avait été condamné par le tribunal à un mois de détention cellulaire dans la prison, et à un an de surveillance. En conséquence de cette condamnation, M. Schultz avait été révoqué de ses fonctions de maire. Aux élections municipales qui eurent lieu après cela, la bourgeoisie allemande de Pilten, qui forme la majorité des électeurs, a réélu M. Schultz. Le gouverneur de Courlande, avisé de cette élection, l'a annulée et a avisé la municipalité que, à la suite de sa condamnation, le nommé Schultz a perdu tous ses droits politiques pendant trois années.

La Hongrie et la Bulgarie. — Les journaux hongrois, entre autres le Pester Lloyd, qui a des attaches officieuses, s'élèvent vivement contre le langage de la Gazette de l'Allemagne du Nord, l'organe de M. de Bismark, a cause de l'apréti avec laquelle cette feuille reproche au prince Ferdinand l'illégalité de sa conduite lorsqu'il a pris possession du trône bulgare.

Les journalistes hongrois avouent parfaitement que tout ne s'est pas passé conformément au traité de Berlin lors de l'introduction du prince Ferdinand par la Sobranie, mais ils font remarquer que la Gazette de l'Allemagne du Nord, ayant deux poids et deux mesures, n'a jamais employé des

LA

FLÉTRISSION

TROISIÈME PARTIE

LA POURSUITE

Dès le lendemain ils se mirent tous deux en campagne.

Ils se rendirent d'abord au jardin de Jersey, mais le dévouement absolu du ménage nègre ne se démentit pas un instant; ces excellents serviteurs ne trahirent en aucune façon le secret que leur maître leur avait tant de fois recommandé.

Toutefois, des informations recueillies dans le voisinage apprirent aux agents de police que le propriétaire du jardin passait tous les dimanches dans sa propriété.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des gens de Lettres.

Justin s'appela donc de son vrai nom de Deslaurières à son jardin, et Drumond partout ailleurs.

Le jour suivant, les agents se firent désigner la personne de Summer. A la sortie du bureau, ils stationnèrent sur son passage.

— Tiens! monsieur Summer! s'écria joyeusement Ambroise.

— D'où me connaissez-vous? demanda l'Américain.

Ambroise, qui s'était préalablement renseigné sur sa vie passée, répondit :

— Comment! vous ne me reconnaissez pas? Nous nous sommes pourtant rencontrés bien souvent, quand vous habitiez Paris, aux courses de Longchamps, de la Marche, de Vincennes...

— Ma foi, je ne me souviens pas... c'est égal, vous me rappelez le bon temps, vous êtes Parisien, parlons de Paris.

Et, ravi de pouvoir causer courses et chevaux, boulevard des Italiens et bals de l'Opéra, Summer, croyant qu'Ambroise était un de ces innombrables amis d'un jour qu'on fait autour de la piste ou au passage, entraîna son ancienne connaissance à l'hôtel où il prenait ses repas.

Le détective les avait quittés.

Quand il eut demandé des nouvelles de tout ce qu'il avait laissé avec regrets en France, Summer observa négligemment :

— A propos, j'ai pour associé un Français; je vous le présenterai.

— Comment l'appellez-vous?

— Drumond.

— Drumond? Comment! vous êtes associé avec Drumond?

— Oui. Vous le connaissez donc?

— Sans doute, et c'est pourquoi je désire ne pas nouer de nouvelles relations avec lui.

A ces mots, Summer sentit sa vieille jalousie et sa sourde inimitié se ranimer contre Justin. Il pressa son interlocuteur de questions.

— Puisque vous connaissez Drumond, voyons, dites-moi, là, franchement, quel homme est-ce?

— Hum!

— Oh! vous savez ne vous gênez pas; je suis son associé, je ne suis pas son ami.

— Vous avez donc quelque chose à lui reprocher?

— Oui et non; cet homme n'est pas loyal; il mène ici une vie mystérieuse...

— Il a sans doute des raisons pour ça....

— Cher monsieur, dit Summer en insistant, nous sommes d'anciens camarades de plaisir, car je vous reconnais maintenant, parbleu! aux courses, nous nous rencontrons souvent...

A ce mensonge, fait sciemment, Ambroise comprit qu'il avait affaire à un homme peu scrupuleux et facile à mettre dans ses intérêts contre Justin.

Summer continua :

— Au nom de notre vieille confraternité de joueurs, dites-moi ce que vous savez de Drumond.

— Je ne le puis, vous avez des intérêts communs et peut-être lui ferais-je du tort.

paroles de blâme contre la Russie quand cette puissance a commis des actes d'une illégalité révoltante envers le prince Alexandre de Battenberg, forcé de se retirer de la Bulgarie, où il régnait en vertu de son droit incontestable.

Revue des journaux

Les présidents encombrants. — M. Carnot ayant envoyé son portrait et son discours à tous les maires digneurs du Champ-de-Mars, les préfets avaient ajouté à l'envoi cette note identique :

Je verrais avec plaisir qu'il vous fût possible de prélever, sur les ressources du budget communal, la modique somme nécessaire à l'encadrement du portrait de M. Carnot, qui aurait sa place toute naturelle dans la salle de la mairie à côté de l'exemple de son discours.

Cette note a valu à M. Schnerb, préfet de Nancy, la lettre suivante :

Monsieur le préfet,
Vous voulez prendre la peine de nous inviter à faire les frais de l'encadrement du nouveau portrait de M. Carnot, qui, dites-vous, aurait sa place toute naturelle dans la salle de la mairie à côté de l'exemple de son discours. Je vous serais bien obligé de vous dire, dans ce cas, quelle serait la place toute naturelle du portrait de M. Grévy, pour lequel nous avons fait déjà les frais d'un superbe encadrement. Veuillez, en outre, me dire si le même encadrement doit servir pour les deux.

En Lorraine, voyez-vous, il n'y a pas de petites économies. Vous en savez quelque chose, n'est-ce pas ?

Veuillez agréer, etc.
P.-S. — Dans le cas où vous ne trouveriez pas pour M. Grévy une place toute naturelle, voudriez-vous nous indiquer quel'un qui la reprendrait à bon compte ?

M. Schnerb s'est tenu coi.

Fribourg

IV^e Cours normal des travaux manuels à Fribourg

Ordre du jour du samedi 4 août 1888

- 6-8 heures. Travail manuel.
- 8 » Déjeuner.
- 9-11 » Travail manuel.
- 11-12 » Dessin et théorie.
- 1 » Rendez-vous des participants sur la place du Tillénil, puis départ par le Court-Chemin, la place Saint-Jean, Sonnenberg, Malgrange, visite des usines du barrage de la Sarine; Pérolles, Pont de la Glâne, Hauterive. Retour par Marly, visite des fabriques de papier et d'accumulateurs électriques.
- 7 1/2 » Souper.
- 8 » Séance familiale; les élèves et les professeurs au Gothard, petite conférence de M. le professeur Koller sur Avenches et ses antiquités, découvertes archéologiques; les français et les italiens au local, café Peter, petite conférence de M. Genoud sur le même sujet; Avenches et ses antiquités, découvertes archéologiques.

On travaille à la branche principale.
N.-B. — Les cours de travaux manuels sont donnés: le travail du fer, la sculpture sur bois, le modelage et le travail du bois, à la Grenette, antichambre, salon et grande salle. Le cours de cartonnage est donné au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel de Zeringen (ancienne salle de ventes). Pour visiter ces cours, on est prié de s'adresser au Bureau du cours normal, 1^{er} étage de la brasserie Peier (place Girard), où l'on délivre gratuitement à chaque visiteur une carte d'entrée.

Mercredi, à quatre heures et demie, a eu lieu à notre local de la salle Peier, sous la présidence de M. Genoud, la discussion des deux thèses suivantes:
1^o L'enseignement scolaire actuel, se bornant à exercer les facultés de la mémoire et de la pensée, ne développe l'enfant que partiellement. Il résulte de cette méthode deux conséquences toujours plus évidentes. Dès que la moindre place est vacante dans l'administration de l'Etat ou des communes, nous voyons surgir un nombre exagéré de postulants. D'autre part, la jeunesse manifeste trop peu de goût pour les arts et les métiers.

2^o L'enseignement professionnel donné aux garçons a pour but d'obvier, en partie, à ces inconvénients. La jeunesse doit être rendue attentive aux choses pratiques de la vie par des occupations manuelles, coordonnées méthodiquement et proportionnées aux différents âges. On exercera ainsi l'œil et la main du jeune homme, on lui inspirera l'amour du travail et on lui donnera du goût pour les arts et métiers.
M. Genoud donne lecture d'un long et substantiel développement émanant du Bureau. Il ressort de ces considérations que

l'école actuelle est loin d'avoir donné les résultats qu'on en attendait. L'excès de l'instruction littéraire a poussé une quantité énorme de jeunes gens vers les carrières libérales qui se trouvent encombrées. Par contre, la plupart des métiers sont exercés par des étrangers. M. le président donne lecture d'une statistique de M. Gilliéron, sur une commune du canton de Genève. Dans cette commune, la proportion des étrangers exerçant un métier est de 36 %. Nous pouvons ajouter que ce n'est point là une exception et nous pourrions citer des localités où cette proportion est même dépassée.

L'enseignement des travaux manuels doit donc avoir surtout pour but de réagir contre cette répugnance instinctive pour les métiers. La main a d'autant plus besoin d'être exercée qu'elle aura à s'occuper plus spécialement de travaux artistiques, tandis que les gros ouvrages seront confiés aux machines.

La lecture terminée, M. Genoud déclare la discussion ouverte.

M. Gilliéron, de Genève, se déclare parfaitement d'accord avec le principe contenu dans la première thèse; le reproche le plus mérité que l'on nous fait est de manquer d'initiative; eh bien, le travail manuel développe cet esprit d'initiative. Le maître verra plus facilement se dessiner les aptitudes spéciales de chaque élève et pourra en tenir compte.

Cependant, l'orateur ne trouve pas la rédaction de la thèse très heureuse et croit qu'on devrait y introduire quelques modifications.

M. Rodieux, du canton de Vaud, appuie l'idée de M. Gilliéron, il pense que les deux conceptions ne sont pas des plus justes et qu'en tout cas, il y en aurait d'autres à ajouter.

M. le recteur Horner est également d'avis que la rédaction laisse à désirer. Quant à l'idée émise, l'orateur est parfaitement d'accord. Il est évident qu'il y a actuellement perturbation dans la Société. Pour la plus petite des places dans une administration quelconque, on voit surgir une quantité presque incroyable de postulants, tandis que les étrangers arrivent en foule chez nous pour y exercer les gros métiers et y gagner honorablement leur vie. Cette perturbation constatée, il faut en rechercher les causes. M. le Recteur en voit une dans la production excessive amenée par les machines perfectionnées. Il faut donc que les ouvriers deviennent de plus en plus habiles et pour cela il faut que les travaux manuels soient connus et appréciés du peuple.

M. Collaud croit que l'introduction des travaux manuels aura sûrement pour résultat de faire aimer les métiers et de rendre à l'agriculture une quantité de bras dont elle a grand besoin.

M. Mercier, de Genève, a de la peine à croire que ce soit exclusivement notre enseignement actuel qui éloigne des gros métiers. Il pense que le fait que certains parents négligent de faire faire à leurs enfants un apprentissage quelconque et se contentent de les placer aussitôt après leur sortie de l'école, peut être considéré comme une des principales causes. Les quelques sous que les enfants rapportent à la maison sont bien peu de chose et cependant, pour cela, on sacrifie toute une vie humaine, car le jeune homme, ne connaissant aucun métier, se trouvera sans armes dans le dur combat de la vie et ira grossir les rangs de la grande armée des déclassés.

M. Gilliéron fait observer que le remède à cela sera les écoles d'apprentissage, instituées par l'Etat; le plus souvent, les parents reculent devant les frais. De plus, l'apprenti ne reçoit généralement que des notions très imparfaites de son métier. Aussi devient-il un mauvais ouvrier qui arrive difficilement à gagner sa vie.

M. Mauron remarque que les mêmes inconvénients se présentent à la campagne. L'enfant, placé chez un propriétaire, n'y travaille qu'une faible partie de l'année, aussi les parents cherchent-ils le plus possible à l'envoyer dans une ville quelconque où il pourra trouver une occupation plus stable.

M. Horner, tout en reconnaissant la haute utilité des travaux manuels, met cependant en garde contre la routine. Il faut une méthode raisonnée qui supplée effectivement aux lacunes de l'école actuelle.

M. Gilliéron déclare que l'enseignement des travaux manuels n'est qu'une conséquence naturelle de la méthode intuitive qui tend à remplacer les exercices de mémoire. C'est pour cela qu'il faut commencer avec les tout jeunes enfants, par des dessins, plâtres, etc.

La discussion a été ensuite déclarée close et MM. Genoud, Gilliéron, Ramel, de Châteaudo, et Gobat sont chargés de faire les modifications au texte des deux premières thèses.

La suite de la discussion aura lieu vendredi soir et se terminera par un vote général sur les quatre thèses.

Remarquons que les participants de langue allemande réunis au café Castella ont

émis presque exactement les mêmes idées que leurs collègues de la Suisse romande.

Choses scolaires. — Le *Bien public* est forcé de reconnaître que la distribution des prix des écoles primaires de Fribourg n'a pas été faite correctement; d'après lui la faute n'en serait pas au conseil communal, mais au président de la commission scolaire et à la dite commission. Voici comment le journal libéral explique l'affaire:

« A la fin de la répartition, il manquait quelques prix et ceux qu'on a pu se procurer avaient une valeur quelque peu supérieure aux autres. Comme le temps manquait pour refaire toute la répartition, ils ont été attribués aux classes qui n'avaient pas encore reçu leurs lots. C'est ainsi qu'a pu se produire l'un ou l'autre des faits signalés par la *Liberté*. »

L'explication n'est pas sérieuse. Nous sommes de ceux qui croient que le changement de quelques fiches n'aurait pas pris beaucoup de temps et de travail.

Il reste acquis, par les déclarations mêmes du *Bien public*, que le directeur des écoles et le personnel enseignant primaire n'ont eu aucune responsabilité dans les incorrections signalées. Dont acte.

D'après le *Confédéré*, « les instituteurs et institutrices n'ont osé s'occuper de la distribution des prix qu'à la dernière heure. » La vérité est que, fidèles à leur devoir, ils ne s'en sont pas occupés du tout. La répartition des livres a été faite sans eux et en dehors d'un concours qu'ils ne pouvaient pas prêter, du moment que le conseil communal excluait leur chef hiérarchique, celui de qui seul ils ont des ordres à recevoir.

Le même journal voudrait faire croire que « la situation de nos écoles est déplorable. » La vérité est qu'elle n'a jamais été meilleure. L'union la plus parfaite n'a cessé de régner entre le directeur et ses collaborateurs. La discipline a peu laissé à désirer; les progrès ont été très satisfaisants. Les familles se montrent fort satisfaites de la marche des écoles et spécialement des soins donnés par le directeur et le corps enseignant à l'éducation des enfants.

Le *Confédéré* perd du reste tout sang-froid quand M. le chanoine Morel se trouve sur son chemin. Ne s'obstine-t-il pas à prétendre que les élèves de l'école secondaire des filles ont été faibles pour l'examen de religion? Nous préférons à son appréciation partielle et incompétente, le jugement des examinateurs, les éloges donnés par le directeur même de l'école dans son rapport de fin d'année, le témoignage enfin des pères de famille religieux qui ont exprimé à qui de droit leur complète satisfaction. M. le chanoine Morel a derrière lui un passé de catholiste à Estavayer et au Collège Saint-Michel qui lui permet de dédaigner les fielleuses critiques des libres-penseurs du *Confédéré*.

Notes d'argent. — On nous écrit de la Veveysse:

Le gracieux village de Semsales, cette perle de la Veveysse, était, dimanche, plus charmant encore que d'habitude. Il y avait quelque chose de festival dans l'air la population, cela se remarquait dès le matin, méditant des projets mystérieux. Certes, ce n'étaient point des projets homicides, car les visages avaient une expression particulière de bonheur et de bienveillance.

Par une exception tout à fait extraordinaire on ne savait rien au prieuré de ce qui se tramait dans la paroisse. Les initiés se chuchotaient à l'oreille les secrets du complot, pendant que des messages discrets étaient transmis aux autorités du chef-lieu.

Tout ce mystère s'éclaircit le soir, à la lueur des flambeaux, des lanternes vénitienes et des feux de Bengale qui, dès l'entrée de la nuit, transformèrent subitement le village en un théâtre de féeries. La grosse voix des mortiers qui tonnaient derrière le Cerclé catholique, fut la première à trahir le secret de la journée. Bientôt la fanfare de Semsales vint, à son tour, révéler en douces symphonies la cause de tout ce branle-bas.

On célébrait le 25^e anniversaire de l'ordination et de la première messe de M. le révérend Prieur Conus.

Lorsque les dernières lueurs du crépuscule se furent éteintes, on vit paraître devant le Cerclé catholique un arc-en-ciel de lanternes vénitienes, arborées au bout de longues hampes; en même temps des flambeaux s'allumèrent et un long cortège se forma; qui bientôt se mit en marche aux accents joyeux de la musique. Partout, sur le passage des manifestants, des feux de Bengale répandaient leurs teintes vives et multicolores. Les échos de la montagne renvoyèrent les sourdes détonations des mortiers, qui se mariaient aux harmonies musicales et aux acclamations du peuple.

Après avoir fait le tour du village, le cortège arrive triomphalement devant le prieuré, balançant dans les airs la file éblouissante des lanternes vénitienes, tandis que de grands feux de Bengale éclairaient à giorno la place et les façades des maisons.

La musique joue un morceau de circonstance; les fusées éclatent; des gerbes d'étoiles, des chandelles romaines, des fièches de feu dessinent sur le fond obscur du ciel leurs lignes lumineuses.

C'est un tableau ravissant: Monsieur le Prieur apparaît au seuil de la cure, visiblement ému de cette manifestation et de ces témoignages d'affection sincère. La population est massée devant le presbytère, comme une couronne vivante de coeurs. Quelle fête vraiment familiale et chrétienne!

Un membre du conseil communal, M. Jean Grand, s'avance, un splendide bouquet à la main. Dans un discours où chaque mot dit une chose profonde et significative, où chaque phrase est un cri du coeur, il rappelle les phases diverses de cette belle vie sacerdotale, les oeuvres du bon pasteur, les nombreux témoignages de sa sollicitude pour ses ouailles et de son zèle pour le salut des âmes.

Monsieur le Prieur répond avec émotion, disant combien il s'estime peu digne de ces hommages et rapportant tous ces éloges à Dieu, à qui appartient toute gloire et tout honneur.

Cette séance imposante en plein air se termine par de charmantes productions de la Société de chant et de la fanfare.

Le cortège se remet en marche, faisant escorte à Monsieur le Prieur. C'est au Cerclé catholique que va s'accomplir le dernier acte de cette fête de famille.

Je ne veux point entrer dans les détails de cette réunion tout intime et familière, où le langage du coeur s'unissait aux plus franches déclarations de principes.

Après avoir une nouvelle fois exprimé toute sa reconnaissance, M. le révérend Prieur a porté son toast aux autorités présentes, autorités de district, autorités paroissiales et communales, ainsi qu'aux braves membres du Cerclé catholique et aux représentants de la presse du N^o 13.

Ont pris ensuite la parole: M. Joseph Philippa, président du tribunal, M. le D^r Rœhlin, M. Léon Philippa, M. Jules Mossler, greffier, et M. Pie Philippa, qui tous apportent leur tribut de félicitations à Monsieur le Prieur. M. Corboz, l'un des principaux organisateurs de cette belle fête, clôt la série des toasts par un chaleureux hommage rendu à un mérite qui veut relever dans Monsieur le Prieur, celui d'avoir su faire le coup de feu dans toutes les circonstances critiques.

On n'oubliera pas de longtemps à Semsales cette soirée enthousiaste.

Je dois ajouter que, jeudi dernier, la paroisse de Châtel-Saint-Denis célébrait aussi les notes d'argent sacerdotales de M. le révérend Comte. Le matin, à la messe, on remarquait une foule inaccoutumée de fidèles; l'église était ornée, et le soir il y eut au Cerclé catholique un éloquent concert de félicitations en l'honneur du vénéré jubilaire.

Ces démonstrations populaires prouvent combien notre clergé est aimé et quelle vénération l'entoure. Ce sont là les seuls « attentats » que l'on ait pu jusqu'à présent constater de visu.

Le temps. — Triste journée que celle de jeudi. Une pluie froide et dense n'a cessé de tomber toute la journée. La neige a fait une nouvelle apparition au sommet des montagnes. Ce refroidissement étonnant de la température, en pleine canicule, serait-elle enfin le signal du retour de jours meilleurs? Souhaitons-le, car il n'y a qu'un cri partout pour déplorer ce temps calamiteux.

Gibloux. — Lundi matin, 30 juillet courant, vers trois heures, le feu s'est déclaré au four situé à côté de la ferme, dite *Au Ferrage d'Amont*, à Rueyres-Saint-Laurent, tenu par les fils Barbey et appartenant à M. le curé Ruedin. On n'y avait pas fait de feu depuis vendredi après-midi. Heureusement que le vent était favorable et que les secours ont été prompts, sans cela un grenier, presque atenant, n'aurait pas manqué de communiquer le feu à la ferme.

Trois pompes sont accourues sur les lieux. On croit à la malveillance. On dit que les nuits précédentes le chien de la maison avait poursuivi des mauvais sujets qui cherchaient à s'approcher de la ferme.

Accident. — Mardi dernier, un accident s'est produit près de l'Abattoir. Un char pesamment chargé appartenant à M. Fischer, entrepreneur, descendait le Varis lorsque la chaîne qui empêchait la roue de tourner s'est brisée. Tout l'attelage a été aussitôt entraîné et les deux chevaux sont allés s'abattre contre la porte de l'Arseal. L'un a été horriblement mutilé; le timon du char était enfoncé dans son ventre. On l'a achevé immédiatement de deux coups de revolver.

Les accidents sont fréquents au bas de la pente du Varis, près de l'Abattoir et de l'Arseal.

Petite Gazette

SAUVAGES CIVILISÉS. — On écrit d'Andelfingen (Zurich) que deux individus ont pris leur refuge dans les forêts des environs de Stammheim et y mènent une vie de sauvage. Ce sont deux vagabonds qui se sont échappés de l'établissement de correction du Kalchrain, en Thurgovie. On les a aperçus, nus comme des vers, aux alentours des villages voisins. Les gendarmes se sont mis à leur poursuite, avec le concours de quelques citoyens, et une trentaine d'hommes ont fouillé la forêt dans toutes les directions. Les sauvages ont découvert, semble-t-il, une retraite sûre, car il n'a pas été possible de leur mettre la main dessus.

COUP DE Foudre. — Dimanche soir, un habitant de Sonvilliers (Berne) revenait d'une course de montagne, accompagné de deux amis, lorsque se mettant à courir pour sortir de la forêt, et ce, par crainte de l'orage qui, en ce moment, revenait très violemment, il fut projeté à quinze ou vingt pas par un coup de foudre. Le coup ne le tua pas, grâce au parapluie qu'il tenait à la main. Toutefois,

au moment même de l'accident, il eut les jambes comme paralysées, le cerveau ébranlé, au point de divaguer quelque temps; il fallut aussitôt les transporter dans un hôtel de St-Imier où on le soigna et d'où on le ramena à sa famille dans une voiture. Son état, aujourd'hui, est satisfaisant, le docteur qui le soigne prévoit un assez prompt rétablissement. Les jambes sont guéries; seule l'épaule droite le fait encore souffrir.

SAUVETAGE D'UN CHAT. — Dimanche matin, vers huit heures et demie, un joli petit chat miaulait lamentablement au milieu du Rhône, près des anciens abattoirs; l'animal se trouvait seul sur une grosse pierre pointue; on ne sait trop s'expliquer comment il se trouvait en si périlleuse position. Un agent de police ayant du cœur, — il y en a beaucoup comme cela, à Genève, — réussit à sauver le « minon » d'une mort presque certaine. Ce n'était pas si facile d'opérer ce sauvetage; mais l'agent Aguet est persévérant. Il se fit ouvrir les portes de fer situées à l'extrémité de la halle de l'île, puis il alla quérir une échelle. Au moyen de celle-ci, qui fut dressée dans le Rhône, le chat put être atteint et sauvé. L'agent de police le recueillit, puis le mit en liberté au quai du Seujet. Aussitôt libre, le chat, sans le moindre

miaulement de reconnaissance, s'enfuit et disparut dans l'allée la plus voisine.

COQ OU POULE? — Curieuse observation d'un fermier de l'Est:

En examinant les œufs de sa basse-cour, il a constaté que ceux dans lesquels la bulle d'air se trouve juste au centre de la couronne de l'œuf produisent des petits coqs, tandis que la bulle est sur le côté dans les œufs qui donnent des poules.

Cette découverte, si elle est exacte, intéressera certainement les producteurs, pour qui, dans tous les cas, la vérification est facile à faire.

Petite poste

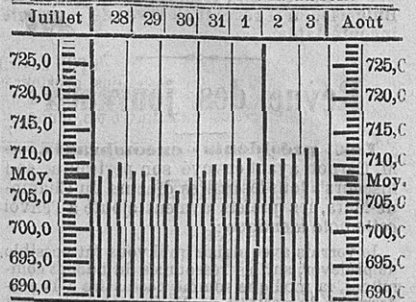
M. L. D. à G. — Reçu 6 fr. pour votre abonnement à la *Liberté*, payé au 31 décembre 1888. Merci.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

SOCIÉTÉ DE L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE.
LA *Liberté* IMPRIMÉE SUR LA MACHINE MARINONI.

Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMÈTRE
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.



THERMOMÈTRE (Centigrade)

Month	28	29	30	31	1	2	3	Month
7h. matin	15	16	14	14	14	12	11	7h. matin
1 h. soir	20	19	26	19	20	13	16	1 h. soir
7 h. soir	17	15	18	16	15	10	10	7 h. soir
Minimum	17	15	14	16	14	10	10	Minimum
Maximum	20	19	26	19	20	12	12	Maximum

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité suisse Orell-Fussli & Co Fribourg, 69, rue des Epouses, 69.

AVIS

Avant de vous procurer vos provisions de laines pour les bas d'hiver faites-vous soumettre les échantillons de laines irrécissables du système D' Jager. Envoi franco. **Wagner & Stein, Genève.** (668)

A VENDRE

deux jolis chars à ressorts dont un complètement neuf, et un potager pour un ménage de cinq à six personnes. S'adresser à **J. Chavallaz, à Romont.** (565)

Pour raison de famille

à remettre de suite à Lugano à de favorables conditions, un bon petit magasin de détail (bazar et autres objets pour étrangers). S'adresser à **M. Adolphe Eggis, à Fribourg.** (554)

AVIS et recommandation

Le soussigné porte à la connaissance de l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il vient de desservir la piste au rez-de-chaussée de l'hôtel National. Il recommande ses boissons réelles, notamment les *Vins du Valais* de propre crû et garantis à son honorable clientèle un service prompt et soigné. *Fribourg*, en août 1888. **J. Walther.** (563/421)

BESCH, fabricant de Bitter AU VARIS

demande à acheter des tonneaux et bonnes vides, propres à mettre des liqueurs, ainsi que bouteilles à fonds plats. Le dit est vendeur de 300 bouteilles *Eau de cerises* de 1885, garantie pure! (544)

AVIS AUX DAMES

M^{me} veuve **A. Remy-Castinel** informe son honorable clientèle qu'elle a transféré depuis le 25 juillet son commerce de modes dans sa maison, rue de Lausanne, N° 79, au 1^{er} étage. En vue de divers réparations à faire elle n'ouvrira son *Salon de modes* que fin septembre. Modèles de premières maisons de Paris. Fourniture haute nouveauté pour la saison d'hiver. *Fribourg*, rue de Lausanne, 79, au 1^{er} étage. (560)

HOTEL-PENSION GLACIER DU TRIENT

à Trient, Mart.-Combe
Altitude 1295 mètres (506)
Pension depuis 3 fr. 50
Tenu par son propriétaire,
Gédéon GAY-CROSIER.
ÉLÉGRAPHE — EAU FERRUGINEUSE

Vient de paraître : 13^e édition sur les affections nerveuses et l'apoplexie (paralyse du cerveau).

Manière de les prévenir et de les guérir, par Rom. Weissmann, aîné, ancien médecin de bataillon de la Landwehr, membre honoraire de l'Ordre sanitaire de la *Croix Blanche*. Cette brochure est recommandée à tous ceux qui souffrent des nerfs. On peut se la procurer gratuitement chez **M. E. Kneubühler, pharmacien, Willisau (Lucerne).** (564)

Cognac ferrugineux Comte

Le litre 3 fr. 50. DERNIÈRE PERFECTION Le 1/2 litre 2 fr.

ASSIMILATION DÉFINITIVE DU FER

Remède infailible contre l'Anémie (pauvreté du sang), la Chlorose, pâles couleurs, fleurs blanches, stérilité, rachitisme, scrofules, faiblesse générale, maux de cœur, névralgies. Difficulté de respirer, apoplexie, transpirations.

Dépôt principal: **Pharmacie COMTE, à Romont**

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries. (493/368/57)

LA CHAIRE CONTEMPORAINE

NOUVEAU RECUEIL DE CONFÉRENCES, INSTRUCTIONS ET SERMONS INÉDITS

SUR TOUTE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

DISPOSÉS DANS UN ORDRE LOGIQUE ET FORMANT

L'APOLOGIE ORATOIRE DU CHRISTIANISME

à notre époque

D'après N. S. P. le Pape, NN. SS. les évêques, les missionnaires, les religieux de différents Ordres, les prédicateurs de stations, les curés, chapelains et aumôniers

Par **M. LELANDAIS**

AUTEUR DU CHOIX DE LA PRÉDICATION CONTEMPORAINE

5 beaux volumes in-8. Prix : 24 francs.

Ouvrage approuvé par plusieurs évêques

La Chaire contemporaine est la suite attendue, le complément nécessaire du CHOIX DE LA PRÉDICATION dont cinq éditions ont été rapidement épuisées.

Nous laisserons des voix plus autorisées que la nôtre faire connaître le but, le mérite et l'importance du nouvel ouvrage de M. l'abbé LELANDAIS. Disons seulement que la *Chaire contemporaine* se distingue essentiellement de tous les recueils de sermons par sa méthode et la régularité de ses divisions en parties, sections et chapitres avec sommaire en tête de chaque instruction, — par le choix des sujets tous actuels pour le fond ou pour la forme, et de plus inédits, sauf les instructions épiscopales, — le mérite et l'autorité des auteurs tous contemporains, — enfin par la richesse des matières sur les sujets les plus importants, et toutefois par la substantielle brièveté de l'ensemble.

Toutes les grandes vérités du dogme trop souvent négligées dans les recueils de ce genre et si violemment attaquées de nos jours, sont puissamment défendues dans les deux premiers volumes de la *Chaire*; les sujets les plus actuels de la morale et du culte sont traités dans les deux volumes suivants; les fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des saints composent le cinquième et dernier volume.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES PRINCIPAUX AUTEURS de la Chaire contemporaine

- S. S. PIE IX
CARDINAUX, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES
Bardou, — Bétel, — Bélaval, — Bernadou, — Berteaud, — Besson, — Billet, — Bonald, — de Bonnechose, — Borderies, — de la Bouillérie, — Bravard, — de Cabrières, — Chalandon, — Chaulet d'Outremont, — Daniel, — Darboy, — David, — Delalle, — Desprez, — Donnet, — Dréux-Brézé, — Dubreuil, — Dupanloup, — Duquesnay, — Freppel, — Germain, — Giraud, — Guibert, — Haquart, — Hugonin, — Jolly, — Lacroix, — Landriot, — Lequette, — Marguerie, — Mathieu, — Mazenod, — Meignan, — Meirieu, — Mermillod, — Nogret, — Olivier, — Parisis, — Pavy, — Pie, — Perraud, — Place, — Plantier, — Ramadié, — Ravinet, — Rossat, — Rousselet, — Salinis, — De la Tour d'Auvergne, — Turinas, — Villecourt, etc.

En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg

Le Docteur Pierre Gremaud

appelé à faire du service militaire sera absent du 2 au 22 août. (566/422)

Le Savon au baume de Pin

DE BERGMANN & Co, A DRESDE
est le seul savon efficace pour faire disparaître rapidement toutes les impuretés de la peau, points noirs, feux et rougeurs du visage et des mains et procurer en peu de temps un teint d'une blancheur éclatante. (243)
Le morceau 50 et 75 centimes.
Pharmacie Vilmar-Gœtz, à Fribourg

Plus de maux de dents!

LES gencives malades guéries instantanément PAR LA CÉLÈBRE

Eau Anathérine DU D^r POPP

dentiste de la Cour I. R. à Vienne.

Par l'emploi de cette eau avec la *Pâte dentifrice du D^r POPP* ou poudre pour les dents, on obtient et on conserve toujours de **BONNES ET BELLES DENTS** et on guérit en même temps toutes les maladies des dents et de la bouche.

PLOMB DENTAIRE DU D^r POPP que chaque personne peut se placer elle-même dans le dent creuse.

Les remèdes dentaires du **D^r POPP** n'ont pu être égalisés par d'autres jusqu'à ce jour. Leur efficacité est garantie en suivant exactement le mode d'emploi.

Le *savon aux herbes du D^r POPP* est le remède le plus sûr contre les éruptions de la peau.

Ce savon est très salubre dans son emploi AUX BAINS comme son usage l'a prouvé bien des fois.

Dépôts à Fribourg: Boéchat et Bourgknecht, pharm.; A. Pittet, pharm.; Ch. Lapp, droguerie; Vilmar-Gœtz, pharm.; à *Châtel-St-Denis*: L. Wettstein, pharm.; à *Payerne*: Pharmacie Muller; à *Morat*: Golliez, pharm.; à *Estavayer*: Porcellet, pharm.; à *Romont*: Comte, pharm.; à *Avenches*: Gaspary, pharm.; à *Genève*: Burkel, frères (en gros). (44)

CUBES DE CARBONE

inodores pour fers à repasser, chauffettes, brûloirs à café, baignoires, cuisine, fourneaux, ferblantiers, etc.

Ne provoquant ni maux de tête ni autres maux.

Brûlant quatre fois plus longtemps que le charbon de bois, et d'un emploi très économique.

En paquets d'un kilog., ne faisant pas de poussière.

En petits sacs de 5 kilog. (455)

En grands sacs de 50 à 80 kilog.

Dépôt général pour le canton de Fribourg chez Cyp. GENDRE,

rue de Romont, à FRIBOURG
Dépôt pour le district de la Glâne, chez M. N. Pernet, Romont. — Dépôt pour le district de la Gruyère, chez MM. Glasson et Cie, Bulle.